UE1 Actes courants

ECTS	Composante
12 crédits	**Droit et sciences sociales**

Présentation

Description

L'unité « actes courants » a pour l'objet la maîtrise des techniques contractuelles nécessaires à l'activité notariale en matière de vente et de bail d'immeubles, de prêts et de garanties immobilières et de capacité des parties à conclure l'un de ces contrats.

Note sur 20 (coeff. 1) sous forme d'examen terminal

Heures d'enseignement

CM	CM	49h
TD	TD	31h

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 20 septembre 2024

Liste des enseignements

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Vente d'immeubles existants et prêts immobiliers	EC				
Vente d'immeubles existants et prêts immobiliers CM	EC	20h			
Vente d'immeubles existants et prêts immobiliers TD	EC		9h		
Garanties immobilières	EC				
Garanties immobilières CM	EC	4h			
Garanties immobilières TD	EC		4h		
Droit commun du bail et baux d'habitation	EC				
Droit commun du bail et baux d'habitation CM	EC	9h			
Droit commun du bail et baux d'habitation TD	EC		6h		
Droit des incapacités (en droit interne)	EC				
Droit des incapacités (en droit interne) CM	EC	7h			
Droit des incapacités (en droit interne) TD	EC		5h		
Droit international privé des contrats et des incapacités	EC				
Droit international privé des contrats et des incapacités CM	EC	9h			
Droit international privé des contrats et des incapacités TD	EC		7h		

UE = Unité d'enseignement
EC = Élément Constitutif

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 20 septembre 2024